

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU 25 FÉVRIER 2015

\*\*\*\*\*

### BILAN DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DANS LE BAS-RHIN EN 2014

#### ✓ La lutte contre le terrorisme : une priorité

L'année 2014 a été marquée par une recrudescence du nombre de personnes soupçonnées de radicalisation et de départ de certains en direction de zones de conflit.

Ce fait est également constaté dans le département. En témoigne le placement en garde à vue à Strasbourg de 7 jeunes âgés de 23 à 25 ans en mai 2014, ou le contrôle, au cours du mois d'octobre, d'individus s'entraînant au djihad avec des armes factices dans un parc sis dans le quartier de Cronembourg.

Les services de la police bas-rhinoise sont mobilisés sur ce sujet depuis 2013 afin de réduire l'exposition au risque de la Capitale Européenne, les intérêts de l'Union étant explicitement visés et de prémunir la population.

Des mesures ont bien évidemment été prises afin de lutter contre ce phénomène émergent, ainsi, dès le mois de mai 2014, un référent radicalisation était nommé et une cellule de suivi installée.

#### ➤ Rôle du référent départemental :

- a) réception des appels CNAPR, prise de contact avec l'appelant, établissement d'un compte rendu avec une première appréciation sur la notion de radicalisation, transmissions aux de la cellule de suivi.
- b) réalisation de la remontées des informations vers l'UCLAT, le CIPD, le Cab/Min des signalements CNAPR et des individus signalés par le Renseignement (DSI, SRT)

#### ➤ Rôle de la Cellule de suivi : sous la double autorité Préfet / Procureur, elle assume :

- a) la détection de la menace en mobilisant les acteurs du Renseignement, et le Parquet
- b) l'accompagnement *via* le responsable de la structure dédiée du CIPSCUS

**La cellule de suivi se réunit mensuellement. Sous la coordination du référent, les signalements, leur prise en compte par les services, et la transmission de l'information à l'ensemble de la chaîne (acteurs locaux et nationaux), est instantanée et effective 7 jours / 7.**

**La prise en compte des situations est individualisée, de même que la réponse qui fait intervenir les acteurs les plus à même d'apporter une expertise en fonction des spécificités propres à chaque signalement.**

## ▪ Suivi et accompagnement des situations

L'accompagnement s'effectue de manière distincte aux deux stades de la prise en compte des situations signalées :

- ✓ au moment du signalement d'origine, sous l'autorité de la cellule de suivi ;
- ✓ une fois la réalité de la situation de radicalisation établie.

Dans le premier cas, il s'agit, au stade du renseignement, de déterminer la typologie de la situation (simple conversion, radicalisme avéré, niveau de la menace). À ce titre, un programme de consultations psychiatriques financé par le FIPD et engageant deux médecins psychiatres, l'un disposant d'une spécialisation en criminologie, l'autre en psychopathologie, a été mis en place.

Dans le second cas, la cellule de suivi se réunit sous une forme étendue rassemblant :

- le Conseil départemental du Bas-Rhin (service enfance et famille) ;
- l'Éducation Nationale (service social et référent violence) ;
- la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- la direction interrégionale pénitentiaire ;

Cette formation effectue des propositions d'accompagnement et s'assure de la réalité du suivi de terrain.

À ces dispositions, s'ajoutent un point hebdomadaire regroupant les acteurs de la sécurité (police-Préfecture).

L'accompagnement des situations se trouvera renforcé dans le courant de l'année 2015 par la mise en œuvre d'un programme de formation à l'attention des acteurs sociaux.

Enfin, conformément aux instructions du CIPD, un appel à projet spécifique dans le cadre du FIPD a été lancé.

A ce titre, la réactivité des services est remarquable : les différents signalements émanant du public sont pris en charge et les dispositions nécessaires mise en place rapidement.

L'**excellente coopération** (interne ou externe) observée entre les différents services mérite quant à elle d'être soulignée et il convient de rappeler la présence de la commission d'enquête sénatoriale sur la lutte contre les réseaux djihadistes à Strasbourg le 19 janvier dernier.

## ✓ La lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine toujours au cœur de l'activité des services

Afin de dynamiser la lutte contre l'économie souterraine, deux nouveaux services destinés à soutenir les services d'enquête et ayant vocation à favoriser les saisies d'avoirs criminels ont été créés : les personnels de la plate-forme d'identification des avoires criminels et de la Cellule régionale des avoires criminels viennent ainsi travailler en collaboration avec le GIR.

L'activité soutenue des services a permis de mettre à jour 404 affaires relatives à l'usage-revente de stupéfiants.

Durant le premier trimestre de l'année, la DDSP a interpellé 24 personnes auteurs de trafics de stupéfiants, et saisi 11 kilogrammes de produits stupéfiants, 33 500€ en numéraire, 2 véhicules de luxe, 10 armes et une centaine de cartouches. Par ailleurs 130 000€ ont été bloqués sur des comptes bancaires.

La lutte contre l'économie souterraine a débouché sur de nombreuses affaires permettant de saisir des produits stupéfiants (notamment de la cocaïne ou de l'héroïne), des biens mobiliers ou immobiliers et des armes.

158 kilogrammes de résine de cannabis ont été découverts Par la DIPJ de Strasbourg dans un camping car conduit par un couple d'allemands. Un trafiquant notoirement connu a été interpellé en flagrant délit d'importation de stupéfiants à cette occasion .

Des investigations menées dans un box sis à Sélestat ont permis au GIR de saisir 164 kg de produits stupéfiants pour une valeur de 528 000€, plus de 21 000€ de numéraire, des produits de luxe (montres, matériel HIFI et vidéo), des comptes bancaires approvisionnant plus de 53 000€ et un bien immobilier estimé à environ 170 000€.

Ces enquêtes de longues haleine mobilisent un nombre important de personnels et exigent une coopération parfaite des services, ont pour conséquence le démantèlement de bandes organisées et de diminuer le sentiment qu'il puisse exister des zones de non-droit.

Un vaste trafic de cannabis dans un quartier strasbourgeois a mobilisé 250 policiers et gendarmes, dont des CRS, des hommes du GIR, du RAID et du GIPN, ainsi que neuf équipes cynophiles

La Gendarmerie a quant à elle découvert une somme de 1 812 000€ à l'intérieur d'un véhicule contrôlé à un péage d'autoroute, mettant ainsi la main sur un réseau de blanchiment en faveur de la diaspora chinoise.

Plus de 2,5 Millions d'Euros d'avoires criminels ont été saisis en 2014, contre 2,3 Millions en 2013

## ✓ Les Zones de Sécurité Prioritaires

L'ensemble des partenaires a poursuivi son travail de concert pour réduire durablement la délinquance dans les quartiers de la Meinau et du Neuhof. Les jeunes et leurs parents restent les bénéficiaires prioritaires des actions menées dans ces zones.

Les trois objectifs fixés ont été maintenus pour 2014 :

- la lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine ;
- la lutte contre les troubles graves à la tranquillité publique, notamment l'appropriation de l'espace public par les deux roues motorisés utilisés pour le trafic de stupéfiants ;
- la préservation de l'espace industriels de la Plaine des Bouchers a également été définie sur la ZSP de la Meinau.

La mobilisation au sein des ZSP a porté ses fruits, des résultats concrets ont été obtenus cette année :

- les violences urbaines diminuent de près de 13%,
- 350 affaires relatives aux stupéfiants ont été relevées par les services, dont 70 affaires de trafic-revente et usage-revente,
- les vols par effraction ont chuté de plus de 15 % sur la plaines des Bouchers.

Ces résultats sont le fruit d'un travail partenarial constant au plus près du terrain. Outre la présence quotidienne de la BST, des opérations dans les communs et dans les caves des immeubles, les services ont engagé un dialogue soutenu avec les collectivités et les bailleurs et ainsi instauré les conditions d'une présence de proximité.

**NB : L'étude ci-dessous est réalisée à partir des données statistiques transmises par l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales.**

**Certains indicateurs ont été enregistrés dans des conditions différentes de celles des années précédentes. Le changement d'outil de collecte et de pratiques de saisie en zone police peuvent avoir provoqué des variations importantes.**

**L'ONDRP considère qu'une grande partie des comparaisons de faits constatés par la police nationale entre 2014 et les années précédentes ne peuvent donc pas être présentées comme des tendances.**

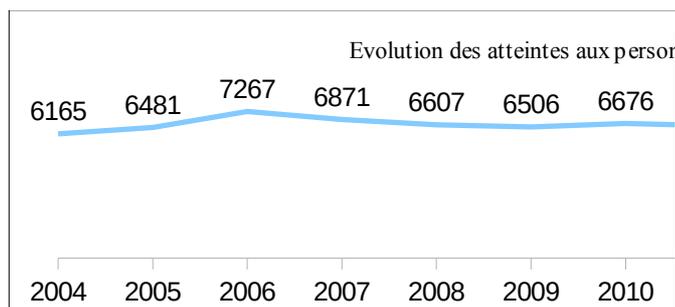
**Il s'avère néanmoins que les évolutions décrites ci-dessus confirment les évolutions observées tout au long de l'année par les différents bilans mensuels.**

## Une délinquance stable dans le Bas-Rhin en 2014 :

Malgré des évolutions variées des trois principaux indicateurs, la délinquance est contenue dans le département. Les forces de l'ordre ainsi ont enregistré 38 790 faits en 2014, contre 38 685 en 2013, soit 105 faits supplémentaires.

### ✓ Une hausse des Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique

Depuis 2004, cette catégorie d'infractions connaît une évolution défavorable, puisque le nombre de ces actes est en hausse de près de 25%.



### Un problème identifié: la suralcoolisation constatée au Centre Ville de Strasbourg

Le phénomène émergent de suralcoolisation apparu en 2012 a fait l'objet d'une attention particulière de la part des forces de l'ordre, entraînant des résultats encourageants.

Ce phénomène est dû à des individus débutant la soirée de consommation d'alcool et se poursuivant le lendemain matin.

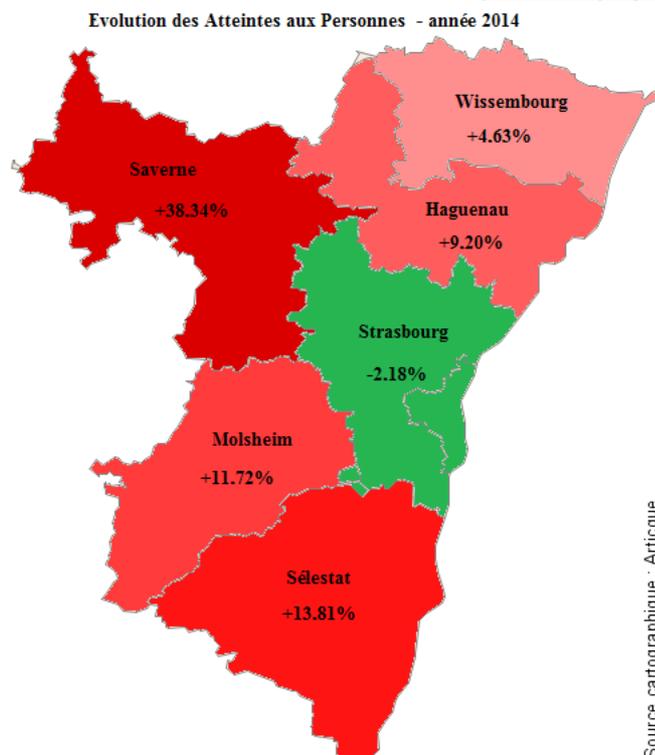
### des solutions...

Le travail entrepris avec la mise en œuvre d'un dispositif concret en collaboration avec les forces de l'ordre, notamment la CUS, a été initié en 2014 et a débouché sur la signature d'une convention.

La mise en place d'un dispositif de prise en compte des ivresses publiques et manifestes a été initiée en 2014.

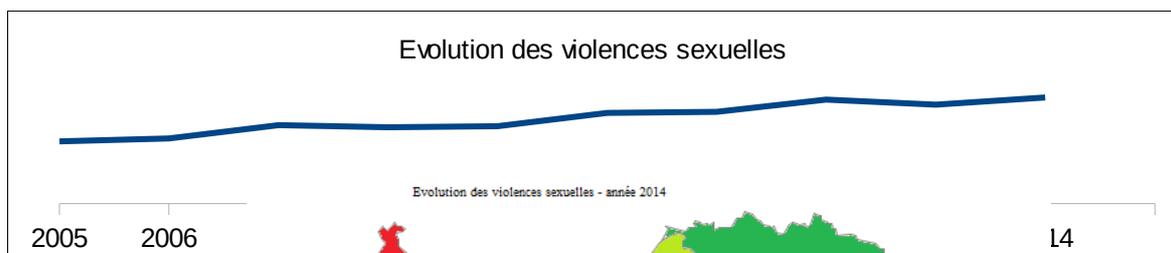
### ultats....

La Sécurité Publique du Bas-Rhin a enregistré 272 ivresses manifestes et publiques dans le cadre de la lutte contre les tapages nocturnes.

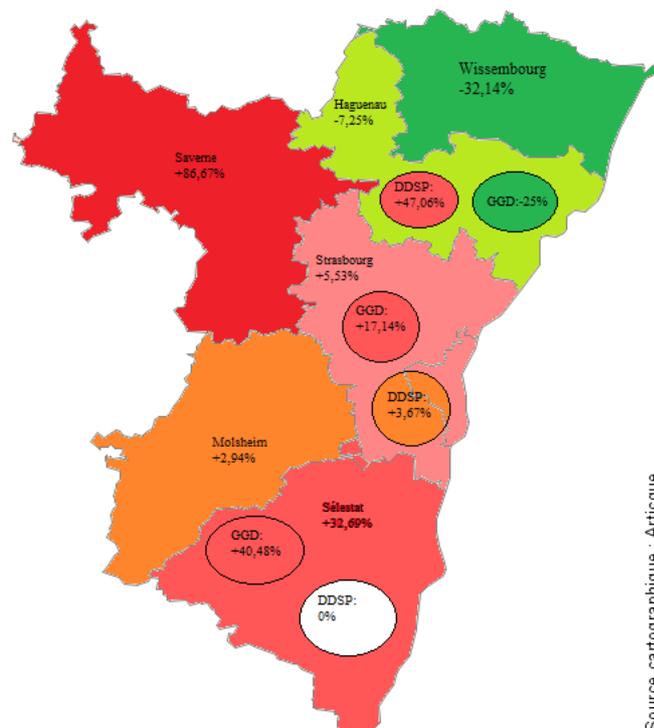


En mars 2014, la DIPJ a interpellé deux individus impliqués dans un vol avec violences de sept montres de luxe d'une valeur totale de 1 850 000€ au préjudice d'un horloger suisse. Des faux billets de 500€ représentant un montant de 2,5 millions d'Euros étaient également découverts dans leur véhicule.

En 2014, nous avons également assisté à une hausse inquiétante des violences sexuelles. En 10 ans, ce nombre a progressé de 70,51 %, avec 208 victimes supplémentaires.



6



Source cartographique : Artique

L4

### **Augmentation du nombre de téléphones portables pour les femmes en danger**

Le Bas-Rhin était site pilote expérimentateur de cette action à partir de 2010 et a, grâce notamment aux financements du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance financé **20** téléphones portables pour les femmes en très grand danger, dont la géolocalisation est effective depuis 2013. Cette dotation a été maintenue pour le département en 2014.

31 femmes ont pu bénéficier de ces téléphones en 2014.

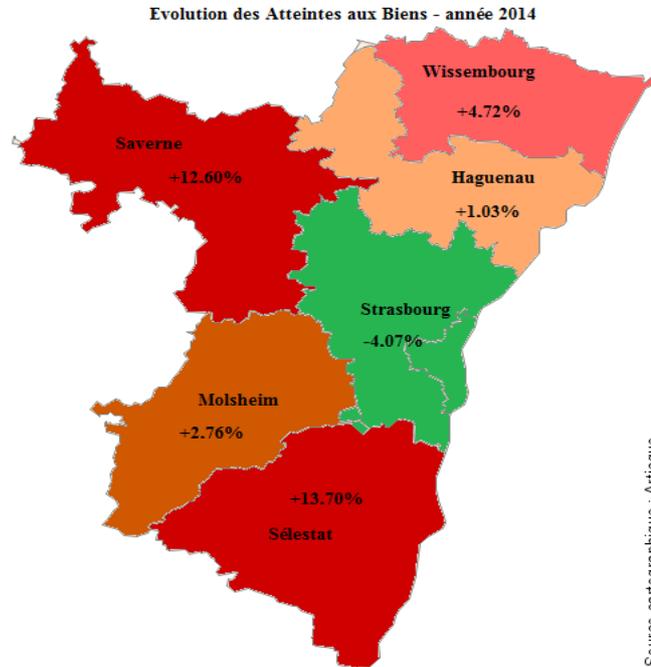
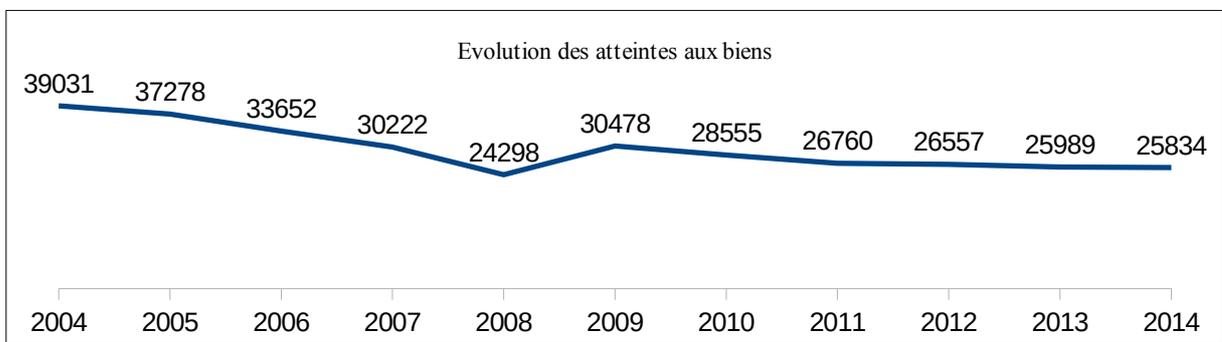
La réussite de l'expérimentation du dispositif de téléphones portables pour les femmes en danger a conduit à l'examen de sa généralisation dans la loi parité hommes-femmes.



7

- ✓ **Des bons résultats pour les atteintes aux biens, malgré la hausse des cambriolages**

**Les Atteintes aux Biens (AAB) poursuivent leur baisse** engagée depuis maintenant 10 ans dans le Bas-Rhin. Ces infractions connaissent ainsi une baisse de près de 34 % depuis 2004.



La baisse des atteintes aux biens se poursuit en dépit du phénomène particulier des cambriolages opérés par des groupes internationaux ayant durement touché le bassin rhénan ainsi que certains départements limitrophes.

Contenu pour ce qui regarde les habitants, le phénomène est en hausse pour ce qui concerne les locaux commerciaux.

La réponse à cette hausse des cambriolages s'organise de plusieurs manières :

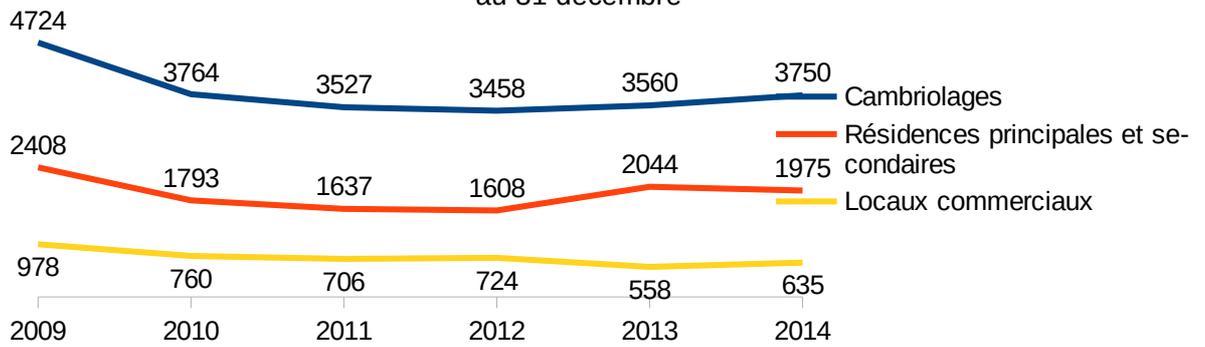
Outre le déploiement de l'application smartphone « STOP CAMBRIOLAGES » en octobre 2014, la Gendarmerie a signé des conventions de partenariat avec la CCI de Strasbourg (Chaîne d'Alerte SMS « Alertes sécurité » au profit des commerçants) et avec La Poste Alsace

Un renfort de 17 réservistes a été affecté au Groupement de Gendarmerie Départementale du Bas-Rhin par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

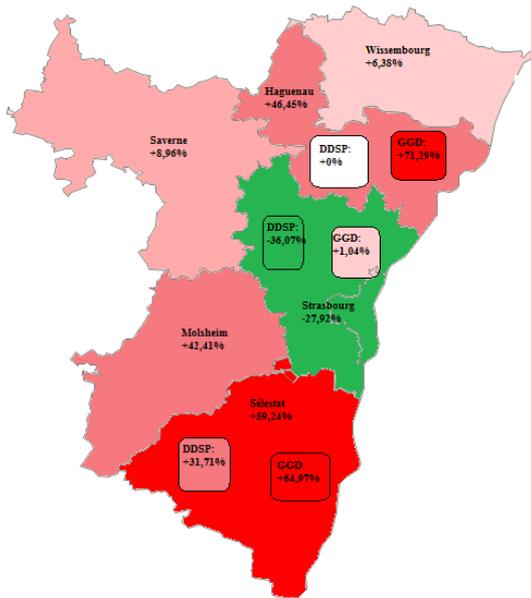
Pour la Sécurité Publique, une coopération innovante avec les acteurs de la sécurité privée, par le biais de conventions, s'est traduite par l'interpellation en flagrant délit de l'auteur d'une dizaine de cambriolages.

Malgré la hausse enregistrée en 2014, il doit être observé que les cambriolages sont, sur les cinq dernières années en baisse de 20 %.

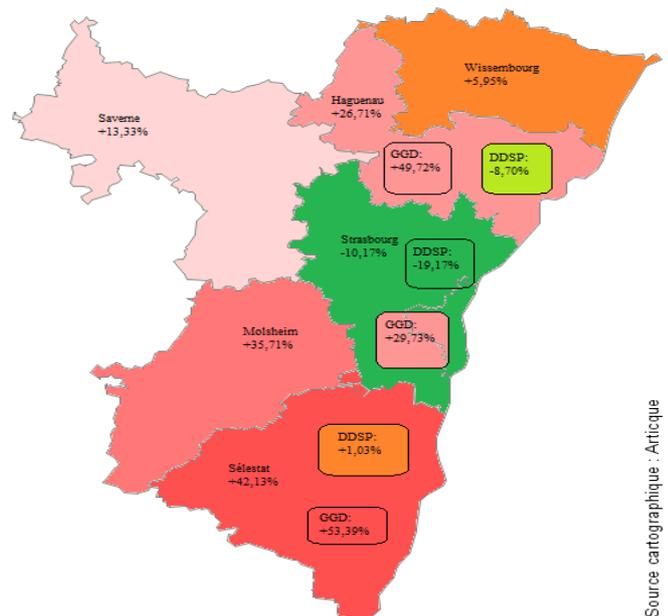
## Evolution des vols par effractions au 31 décembre



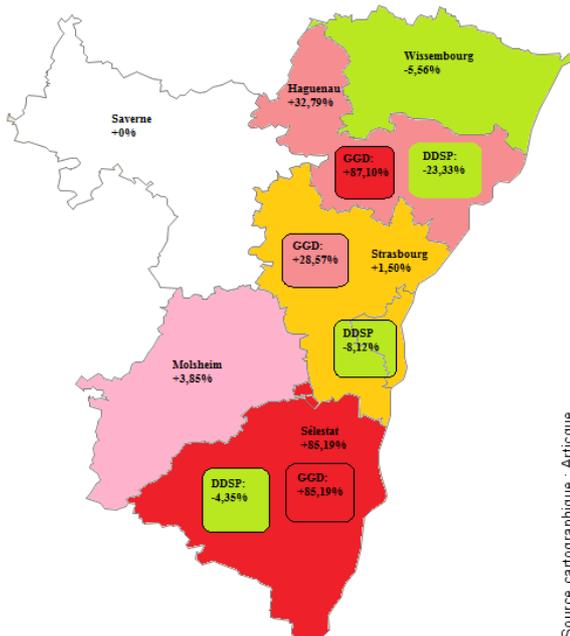
Evolution des vols par effraction de résidences principales et secondaires - année 2014



Evolution des cambriolages - année 2014



Evolution des vols par effraction de locaux commerciaux et financiers - année 2014



Source cartographique : Artique

Source cartographique : Artique

La mise en œuvre par le Gouvernement d'un plan de lutte contre le vol de véhicules automobiles porte ses fruits, puisque dans le Bas-Rhin, ces faits diminuent de 13,23 %, avec 661 victimes de moins entre 2013 et 2014.

Particulièrement traumatisant pour nos concitoyens, les incendies de véhicules ont diminué de près de 14 % en 2014 et passent sous la barre des 500 faits. Cette diminution confirme la tendance baissière continue constatée depuis 2006.

La majeure partie des faits constituant les atteintes aux biens est constituée de faits plus mineurs mais non sans incidence.

Ainsi, le phénomène des vols de téléphones portables, près de 2 000 en 2014, comptabilise-il également des déclarations de convenances dues aux exigences des sociétés d'assurance, invitant à la prudence.

Les vols de vélos sont également un phénomène en augmentation, de 369 faits, essentiellement dus à la très faible protection dont ils font l'objet.

### ✓ **Une activité des services toujours dense en 2014**

Face aux évolutions constatées en matière de délinquance, la réponse des forces de l'ordre s'est traduite par une activité des services élevée, qui prouve leur présence sur la voie publique.

Les taux d'élucidation des AVIP et des escroqueries sont respectivement en hausse de 1,03 et de 2,89 points par rapport à l'année 2013, tandis que ceux des atteintes aux biens sont en baisse de 0,87 points.

Il est cependant intéressant de préciser que les taux d'élucidation constatés dans le département pour tous les agrégats étudiés sont nettement supérieurs à ceux constatés au niveau national.

	<b>Taux 2013</b>	<b>Taux 2014</b>	<b>Variation en points</b>	<b>Taux nationaux</b>
<b>Atteintes physiques</b>	<b>76,03%</b>	<b>77,06 %</b>	<b>+1,03</b>	<b>60,28 %</b>
Dont les violences physiques non crapuleuses	85,88 %	85,70 %	-0,18	<b>76,90 %</b>
Dont les violences physiques crapuleuses	24,64 %	30,59 %	+5,95	<b>13,25 %</b>
Dont les violences sexuelles	86,11 %	77,39 %	-8,72	<b>75,20 %</b>
<b>Atteintes aux biens</b>	<b>20,61 %</b>	<b>19,74 %</b>	<b>-0,87</b>	<b>13,31 %</b>
Dont les effractions de résidences principales	21,66 %	13,71 %	-7,95	<b>10,54 %</b>
Dont les effractions de résidences secondaires	8,82 %	16,67 %	+7,85	<b>12,10 %</b>
Dont les effractions de locaux industriels, commerciaux ou financiers	30,11 %	28,82 %	-1,29	<b>16,34 %</b>
<b>Escroqueries et infractions économiques et financières</b>	<b>63,50 %</b>	<b>83,04 %</b>	<b>+2,89</b>	<b>50,94 %</b>

### ✓ **Une culture partenariale ancienne et une tradition transfrontalière qui se renforce**

Depuis 2009, la sécurité et la prévention de la délinquance font l'objet d'une « co-production » au quotidien, au service de l'ensemble des citoyens du département via les instances partenariales que sont les CLS et CISPD. Ce travail, qui porte des résultats, est le fruit de l'engagement de chacun des acteurs, Préfecture, Justice, Forces de sécurité, collectivités locales, Éducation nationale, mais aussi acteurs de terrain tels que les bailleurs sociaux, transporteurs, etc ... œuvrant de manière coordonnée.

La singularité de notre département est là. Dans ce travail participatif, coordonné, où chacun apporte son expertise dans le respect des compétences de l'autre, en s'inscrivant toujours dans un ensemble.

Par ailleurs, l'activité des forces de l'ordre bas-rhinoises se traduit également par le développement de la coopération frontalière avec leurs homologues allemands. Les demandes de renfort liées à la délinquance transfrontalière ont été suivies d'effet, notamment dans le cadre de la lutte contre les cambriolages, les vols de métaux ou les vols à l'étalage.

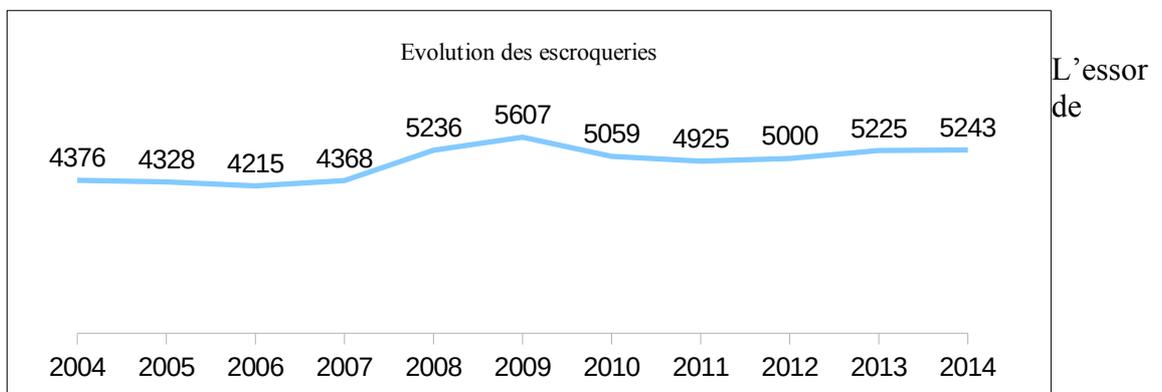
**En collaboration avec la police allemande,**  
la DIPJ a interpellé cinq personnes d'origine polonaise  
spécialisées dans le cambriolage de véhicules de luxe.  
6 véhicules de standing et du matériel électronique  
permettant ces effractions ont été découverts.

A ce titre, le CCPD de Kehl est appelé à servir de pierre angulaire dans la lutte contre la délinquance transfrontalière.

Outre sa traditionnelle mission d'interface et de collecte de renseignements, il a vocation de devenir un véritable centre d'analyse des phénomènes émergents ainsi que de suivi et d'appui face à toute menace touchant le bassin rhénan.

### ✓ **Des Escroqueries et Infractions Economiques et Financières stables:**

Sur une période de 10 ans, ces infractions ont augmenté de près de 15 % (+644 faits).



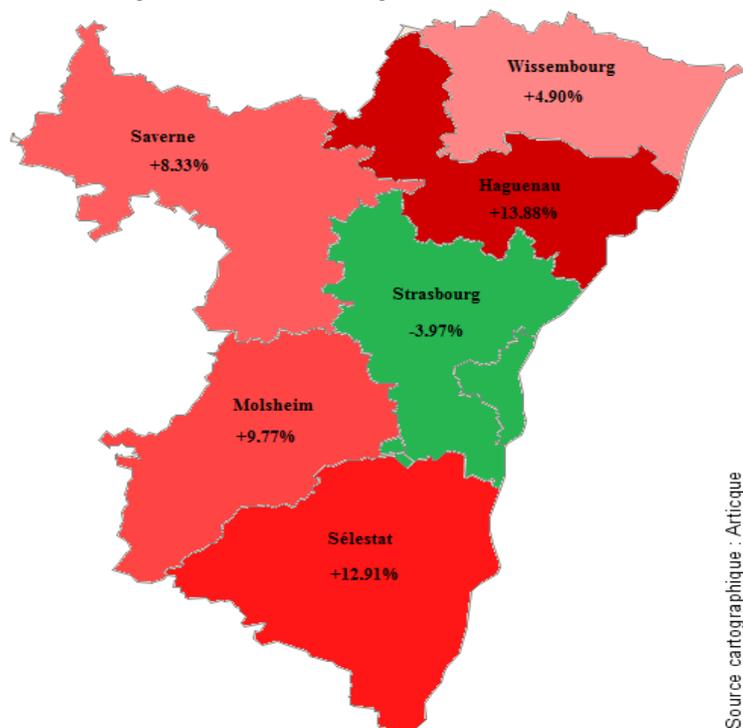
l'utilisation d'internet observée depuis quelques années peut en partie expliquer cette augmentation des EIEF : par le nombre croissant de victimes portant plainte par ce biais, mais aussi par la hausse du nombre d'escroqueries organisées notamment par des ressortissants africains et par l'évolution de fraudes dites par « hameçonnage » ou « phishing ».

Cette technique est utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité et de soutirer des mots de passe, numéro de carte de crédit, etc.. Dans ces deux derniers cas, l'interpellation des auteurs de ces méfaits est extrêmement difficile.

En mai 2014, 4 individus impliqués dans 17 affaires de vols, escroqueries et recels sont interpellés par les Gendarmes. 1 d'entre eux a été mis en examen, un autre écroué.

En fin d'année, saisie par le GIR de biens mobiliers et immobiliers, dont un à l'étranger, d'une valeur globale de 260 000€ dans le cadre d'une opération touchant les auteurs de fraudes multiples.

Evolution des Escroqueries et Infractions Economiques et Financières - année 2014



✓ **La lutte contre la traite des êtres humains**

La traite des êtres humains viole les droits et détruit la vie d'innombrables personnes. Des filières bien organisées font des humains une marchandise en profitant de la détresse de

certains pour leur soutirer des sommes considérables en échange d'une arrivée hypothétique dans un pays européen.

D'autres forment des groupes criminels dont le but est de détourner les lois relatives à la circulation et au séjour sur le territoire national en permettant ainsi des entrées irrégulières souvent au profit de réseaux délinquants.

Par la lutte contre ces réseaux l'Etat entend frapper ceux qui font profession de cette traite humaine en s'attaquant aux passeurs ainsi qu'aux commanditaires.

Ainsi en 2014, 5 filières ont été démantelées par la police aux frontières (3 réseaux d'immigration dont un de faux mineurs, 1 réseau de travailleurs détachés et 1 organisant des mariages frauduleux). Toutes ayant pour point commun d'utiliser des personnes en situation de détresse à des fins d'enrichissement.

L'engagement des services de l'Etat dans une gestion ferme, mais humaine, des questions liées à l'immigration illégale comme aux filières qui l'organisent est illustré par la qualité de la gestion du Centre de Rétention Administrative de Geispolsheim, saluée par les diverses inspections dont il a fait l'objet.

### ✓ Un bilan de l'accidentologie assombri par une hausse des accidents mortels en 2014

Le bilan de l'accidentologie dans le département en 2014 est plutôt négatif : le nombre de morts est en hausse, à l'instar de ce qui a pu être constaté à l'échelle nationale, quoique le nombre de blessés soit, lui, en baisse.

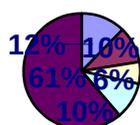
La route a ainsi fait **49 victimes** contre 40 en 2013, soit une hausse de 22,5 % (41 personnes tuées en 2012 et 46 en 2011 et 2010).

Sur les **46 accidents mortels** survenus en 2014, on dénombre : 30 personnes décédées dans une voiture ou un véhicule utilitaire, 6 piétons, 5 motocyclistes, 5 cyclistes et 3 cyclomotoristes.

Les autres indicateurs de la sécurité routière poursuivent leur baisse. Le nombre d'accidents corporels et de personnes blessées a baissé respectivement de 2,4 % et de 8,3 %. Le nombre de personnes hospitalisées a connu également une diminution de 11,8 %.

### ✓ La lutte contre

#### Répartition des personnes tuées en 2014 selon le mode de déplacement



### l'insécurité routière en 2014

Le département a poursuivi sa politique en direction des jeunes. A ce titre, l'action de sensibilisation des lycéens aux risques des deux-roues motorisés (crash test), initiée en 2012 et menée en collaboration avec les services de l'éducation nationale, a permis de toucher 3 660 lycéens en 2014. Depuis 2012, ce sont 9 290 jeunes (seconde et CFA) qui ont pu bénéficier de ces journées d'actions de prévention routière.

Globalement, ce sont 58 actions préventives et éducatives qui ont été financées dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière pour un montant de 71 973,37 euros.

En parallèle de ce volet préventif, les forces de l'ordre se sont fortement mobilisées en 2014 avec :

- 14 020 opérations de contrôles de vitesse effectuées et 115 169 infractions pour excès de vitesse constatées.
- 152 375 dépistages d'alcoolémie réalisés dont 4 045 ont été positifs.

**Le dispositif de radars** sécurisant les routes et autoroutes du Bas-Rhin ont été maintenus en 2014 portant le dispositif à :

- ✓ 24 radars vitesse dont 5 sur autoroutes, 2 sur routes nationales, 14 sur routes départementales, 3 sur voies communautaires (en agglomération de Strasbourg),
- ✓ 10 radars pédagogiques installés en zone de vigilance accrue,
- ✓ 12 carrefours équipements de radars feux rouge dont 7 sur l'agglomération de Strasbourg, 3 à Sélestat et 2 à Haguenau,
- ✓ 2 radars discriminants sur la RD 1083 et sur l'autoroute A35,
- ✓ 1 radar vitesse moyenne sur la RD 25,
- ✓ 2 radars mobiles de "dernière génération"

Bien qu'étant très insatisfaisants, ces résultats démontrent la pertinence des actions préventives menées comme de l'importance de maintenir également un niveau élevé d'opérations de répression des comportements routiers dangereux.

L'analyse de l'accidentologie en 2014 tend en effet à relever le retour de pratiques particulièrement irresponsables. Le non port de la ceinture ou du casque a ainsi tué 9 personnes cette année.

Par ailleurs, les pratiques telles que l'usage du téléphone - et notamment l'envoi de sms - l'alcoolisation, la vitesse ou l'absence d'utilisation des clignotants continuent d'engendrer de véritables drames.

### Les priorités de la stratégie

- la délinquance des jeunes,
- la tranquillité publique,
- l'aide aux victimes et la lutte contre les violences faites aux femmes.



La stratégie nationale de prévention de la délinquance est déclinée dans le Bas-Rhin au plus près des territoires, en étroite concertation avec les autorités judiciaires, les Maires et le Conseil Général. Adopté en Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance le 14 janvier 2013, elle privilégie une approche de proximité visant à apporter des réponses opérationnelles destinées aux publics les plus exposés. Ce plan identifie les actions à engager ou à renforcer en faveur d'une politique de prévention de la délinquance encore plus efficace sur le département du Bas-Rhin.

La stratégie départementale permet également de faire le lien entre les différentes actions mises en œuvre dans les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et celles qui sont financées par la politique de la ville.

### ✓ Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Levier financier de l'État pour mettre en œuvre les priorités de la stratégie de prévention de la délinquance, l'enveloppe déléguée dans le Bas-Rhin en 2014 s'est élevée à 636 459€ dont 100 000€ au titre des ZSP.

Conformément à l'orientation fixée par le Secrétaire Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD), le fonds a majoritairement financé les actions en faveur de la prévention de la délinquance des jeunes (326 759€, 51,34 %) et celles en direction de l'aide aux victimes, de la lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes (253 700€, 39,86 %).

### ✓ Les Contrats Locaux de Sécurité (CLS) et Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

L'animation de la politique de prévention de la délinquance a été redynamisée en 2011 dans les arrondissements respectifs. Un bilan des bonnes pratiques impulsées et mises en œuvre en la matière dans le département a été établi pour guider les sous-préfets dans leur action.

En ce qui concerne la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS), le **Contrat Intercommunal de Prévention et de Sécurité** a pris le relais de l'ancien contrat local de sécurité et permet de donner une nouvelle impulsion dans la lutte contre l'insécurité tout en ciblant un certain nombre de problématiques nouvelles, notamment la question des mineurs.

Il existe dans le département 17 CLSPD (dont 7 sont intercommunaux et 10 sont communaux).